

Le 10 décembre 2018

Objet : Crise sanitaire liée aux récentes attaques de scolytes en régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté

En pièce-jointe :

- Destinataires du courrier
- Synthèse de la crise « scolytes » et des soutiens demandés

Madame, Monsieur,

Les acteurs de la filière forêt-bois des régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté, représentés par leurs interprofessions FIBOIS Grand-Est et FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté, portent à votre attention les récents problèmes sanitaires rencontrés dans les peuplements d'épicéas. Les conditions climatiques de cet été 2018, historiquement chaudes et sèches, ont été propices à la **pullulation des scolytes de l'épicéa**, entraînant ainsi le dépérissement de plusieurs centaines de milliers d'arbres. Afin d'assurer l'avenir des peuplements forestiers du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté, et pour empêcher une chute des marchés du bois en 2019, la filière souhaite mettre rapidement en place un plan de crise avec le soutien des pouvoirs publics.

Le scolyte, petit coléoptère, est l'un des principaux ravageurs de nos forêts résineuses et plus particulièrement de l'épicéa. Il est actif lorsque les températures dépassent 18 à 20°C et s'installe sous l'écorce des épicéas pour se reproduire. Ses larves creusent alors des galeries, entravant la circulation de la sève. En conséquence, **les arbres touchés par ces attaques finissent par mourir**. Une fois la partie vivante de l'écorce consommée, les larves essaient et colonisent d'autres arbres. Cette année, les forestiers ont vu se succéder 3 générations de scolytes, alors qu'habituellement, 2 envols tout au plus se concrétisaient.

Les premières estimations des gestionnaires forestiers font état d'environ **1 000 000 m³ de bois scolytés**, soit plus de 600 000 m³ dans la région Grand-Est, principalement dans les Ardennes et le Massif Vosgien, et 350 000 m³ en Bourgogne-Franche-Comté, principalement sur le Massif du Jura. Ces volumes représentent déjà l'équivalent de **30 % de la récolte annuelle** moyenne de résineux dans ces deux régions.

Par ailleurs, le Département Santé des Forêts et la filière forêt-bois s'attendent à ce que **ces volumes soient très significativement revus à la hausse en 2019, en fonction des conditions climatiques de cet hiver et du printemps prochain**. Si ce dernier n'est pas froid et humide, de nouvelles attaques massives sont malheureusement à prévoir. Au-delà de l'échéance du printemps 2019, les experts de la santé des forêts s'accordent également à dire que cette pullulation risque fortement de se prolonger sur plusieurs années.

Le grand quart Nord-Est de la France n'est pas le seul secteur touché, puisque bon nombre de pays européens, tels que l'Allemagne, la Suède, l'Autriche, la Belgique ou bien encore la Suisse, subissent eux aussi des attaques majeures. Cette crise se trouve ainsi accentuée par l'afflux important de bois scolytés sur le marché européen.

Les conséquences de la crise « scolytes » sont catastrophiques pour nos forêts, pour les propriétaires forestiers, publics et privés, mais également pour les acteurs de la filière forêt-bois. Au total, l'impact financier sur la filière forêt-bois Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté s'élève déjà à environ **71 millions d'euros**.

Les moyens de lutte et de prévention aujourd'hui à la disposition des gestionnaires forestiers sont limités. La principale mesure à mettre en œuvre, promue par le Département Santé des Forêts, reste la récolte rapide des bois touchés, pour éviter l'apparition de nouveaux foyers d'attaques. Toutefois, ces bois se valorisent beaucoup moins bien que des épicéas sains. En effet, d'une part, l'attaque de scolytes s'accompagne d'un bleuissement rapide des bois, causé par un champignon qui s'introduit par les galeries creusées par ces insectes, ce qui dégrade l'aspect esthétique du bois ; d'autre part, les bois secs restés trop longtemps en forêt sont moins appréciés pour certains usages. Cette dévalorisation du bois engendre des pertes financières commerciales considérables, auxquelles s'ajoute une augmentation conjoncturelle des coûts d'exploitation et d'enlèvement des bois en cette période de crise, soit **une perte financière pour les propriétaires forestiers estimée à plus de 44 millions d'euros**. A cela, il faut ajouter la perte de la valeur d'avenir des jeunes peuplements récoltés avant maturité qui s'élève également à plusieurs millions d'euros.

Ces pertes sont d'autant plus préjudiciables, qu'elles vont fortement freiner les possibilités financières des propriétaires forestiers, publics et privés, pour la reconstitution des peuplements d'épicéas scolytés. C'est déjà environ **3 200 ha de forêt qu'il sera nécessaire de reboiser**, pour un coût estimé à **16,5 millions d'euros**. La filière forêt-bois a besoin d'être soutenue sur ces renouvellements, via l'ouverture de fonds spécifiques ou l'orientation des dispositifs existants en priorité vers les peuplements scolytés.

La nécessaire récolte des épicéas scolytés va également engendrer des perturbations conséquentes sur le marché de bois et sciages des résineux blancs. Les acteurs de cette filière se mobilisent déjà pour gérer la crise. Les coupes des épicéas sains sont, pour la plupart, retardées et les entreprises de la première transformation s'emploient à scier rapidement les bois scolytés. Toutefois, cela représente pour ces entreprises **des achats supplémentaires**, soit d'importants **efforts financiers de l'ordre de 8,5 millions d'euros**, qu'ils ne peuvent supporter seuls, pour **l'avance de trésorerie, le stockage de bois et l'augmentation des exports de sciages** qui facilitera l'écoulement de la production accrue de bois sciés.

En Grand Est, une problématique supplémentaire s'ajoute à ces difficultés. Une part significative des bois scolytés se trouve dans le Nord-Ouest de la région, alors que la majorité des transformateurs résineux sont localisés sur le Massif Vosgien à l'Est. Le **développement de ces flux de bois d'ouest en est de la région Grand Est**, requiert un accompagnement financier sur le transport, mais aussi un soutien règlementaire avec, par exemple, l'élargissement de certains itinéraires « bois ronds - 57 tonnes ».

Par ailleurs, tous les bois scolytés ne pourront pas être transformés sur les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est, notamment ceux de **petit diamètre, destinés aux marchés de l'emballage**, pour des raisons techniques et des positionnements de marchés. Ces bois pourraient être **acheminés vers le Sud-Ouest** où il existe actuellement de forts besoins en termes d'approvisionnement, auxquels la ressource locale n'arrive pas à faire face. Les transports ferroviaires vers le Sud-Ouest engendrent inévitablement des surcoûts qui accentuent encore la dévalorisation des bois. Une aide aux transports d'une vingtaine d'euros par mètre cube permettrait ce déplacement. L'interprofession FIBA, Fédération des Industries du Bois de Nouvelle-Aquitaine, soutient cette demande, qui représente pour elle un enjeu majeur.

La filière forêt-bois du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté s'organise ; une charte de gestion de la crise est en cours d'élaboration. Elle sera le symbole de l'engagement mutuel des différents maillons de la filière. Néanmoins, afin de mener à bien sa stratégie et être prête pour le printemps 2019, **la filière a un besoin impératif du soutien des pouvoirs publics**. La crise de 2018 a épuisé les capacités de résilience des acteurs de la forêt et du bois de nos régions, qui ne pourront pas réagir seuls, face à l'explosion prévue des attaques de scolytes en 2019-2020.

Nous comptons donc sur votre aide et l'implication de vos services et restons à votre entière disposition pour plus d'éclaircissements sur ce dossier. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Jean-Philippe BAZOT

Président de FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté



Thierry FRANCE-LANORD

Président de FIBOIS Grand-Est



Pièce-jointe n°1 :

Destinataires du courrier

Monsieur Bernard SCHMELTZ	Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
Monsieur Jean-Luc MARX	Préfet de la région Grand-Est
Madame Marie-Guite DUFAY	Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté
Monsieur Jean ROTTNER	Président de la région Grand-Est
Monsieur Daniel GREMILLET	Conseiller régional délégué à la forêt et au bois Grand Est
Monsieur Sylvain MATHIEU	Vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la filière Forêt-Bois
Monsieur Laurent FURST	Député du Bas-Rhin, Co-président du groupe d'études « forêt, bois, nouveaux usages et industrie du bois » de l'Assemblée Nationale
Monsieur Rémy REBEYROTTE	Député de Saône-et-Loire, Co-président du groupe d'études « forêt, bois, nouveaux usages et industrie du bois » de l'Assemblée Nationale
Madame Anne-Catherine LOISIER	Sénatrice de la Côte d'Or

Copie à

Monsieur Vincent FAVRICHON	Directeur de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
Monsieur Sylvestre CHAGNARD	Directeur de la DRAAF Grand-Est

Un dossier technique sur la portée des soutiens demandés et leurs coûts a été transmis à :

- Isabelle Würtz, Cheffe du service régional de la forêt et du bois de la DRAAF Grand Est
- Raphaël Lauth, Chef du service forêt-bois à la Région Grand Est

Pièce-jointe n°2 :

Synthèse de la crise « scolytes » et des soutiens demandés

Les attaques de scolytes ont déjà causé le **dépérissement de près d'un million de mètres cubes d'épicéas** en régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, soit **30% de la récolte annuelle moyenne** de résineux, sur environ **3 200 ha**. Les **pertes financières sont énormes** pour la filière forêt-bois, de l'ordre de **71 millions d'euros**. Par ailleurs, la filière et les scientifiques redoutent une crise encore plus importante dans les années à venir.

Il est primordial de sortir rapidement les bois scolytés des forêts, comme le préconise le Département Santé des Forêts (DSF), afin d'éviter les propagations et de préserver la valeur qui reste dans les peuplements.

Les filières forêt-bois du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté s'organisent ; une charte de gestion de la crise est en cours d'élaboration. Elle sera le symbole de **l'engagement mutuel des différents maillons de la filière pour une gestion collective de la crise**.

Néanmoins, afin de mener à bien leur stratégie, elles ont un **besoin impératif du soutien des pouvoirs publics**, qu'elles sollicitent sur :

- une **aide à l'avance de trésorerie et au cautionnement** pour les transformateurs,
- une **aide au transport des grumes scolytées vers le Sud-Ouest, et intrarégionale en Grand Est, d'Ouest en Est de la région,**
- **l'élargissement des itinéraires « bois ronds »** (57 tonnes avec 6 essieux) sur certains tronçons,
- **l'assouplissement temporaire de certaines réglementations environnementales** qui limitent les possibilités de mobilisation,
- une **aide au transport des sciages à destination de l'export** vers les ports méditerranéens,
- le **financement d'aires de stockage** de bois,
- des **aides pour le renouvellement des peuplements,**
- la **mise en place d'un dispositif de suivi des envols de scolytes,**
- la mise en place d'aides pour les **communes forestières** sous forme de **prêt d'équilibre de fonctionnement**.

Un dossier technique sur la portée des soutiens demandés et leurs coûts a été transmis à :

- Isabelle Würtz, Cheffe du service régional de la forêt et du bois de la DRAAF Grand Est
- Raphaël Lauth, Chef du service forêt-bois à la Région Grand Est